

Session d'examens - juin 2017

## Communication des résultats finals aux apprentis gestionnaires du commerce de détail CFC (contrats vaudois uniquement)

Lundi 19 juin, entre 13h00 et 14h30

**Les candidats en échec seront contactés par téléphone dans leur entreprise formatrice.**

Les apprentis ayant réussi ne reçoivent aucune communication ce jour-là.

*L'école fera tout son possible pour joindre les apprentis en échec durant la période indiquée ci-dessus et ne pourra être tenue pour responsable si ces derniers sont injoignables. En outre, le secrétariat de l'EPCA ne répond à aucune demande concernant les résultats.*

**Dès que tous les candidats en échec auront pu être joints, un message sera affiché sur le site [www.epca.ch](http://www.epca.ch)**

Lundi 19 juin

La Division de l'apprentissage de la DGEP envoie les bulletins de notes en recommandé aux candidats en échec. Les candidats ayant réussi reçoivent leur bulletin lors de la cérémonie des promotions.

Jeudi 29 juin à 11h00

**Cérémonie des promotions**, de remise des titres et des prix à la salle de l'Aiglon à Aigle

En cas d'échec : séance lundi 3 juillet à 9h00

Séance d'information **obligatoire** pour tous les candidats en échec : informations détaillées, possibilités offertes pour répéter la session d'examens, etc.

**Les élèves au bénéfice d'un contrat d'un autre canton recevront leurs résultats directement du Service de la formation professionnelle de leur canton.**